



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU
ET DE L'ASSAINISSEMENT**

DÉLIBÉRATION N°2661

OBJET

**Approbation des projets des zonages d'assainissement avant enquête
publique pour la commune de LARCAT**

L'an deux mille vingt-trois et le cinq du mois de septembre, de 17 h 00 à 19 h00, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni dans les locaux du SMDEA, sous la présidence de Madame Christine TÉQUI, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS :

Henri BENABENT, Jérôme BLASQUEZ, Elisabeth CLAIN, Jacques ESCANDE, Joëlle EYCHENNE, Jean-Paul FERRÉ, Alain GARNIER, Daniel GONCALVES, Patrick LAFFONT, Louis MARETTE, Alain METGE, Thierry PORTET, Alain ROCHET, Marc SANCHEZ, Jean-Michel SOLER, Christine TÉQUI, Pierre VIEL

EXCUSÉS :

Daniel BESNARD, Jean-Pierre BOIX, Jean-Claude COMBRES, Francis MAGDALOU, Alain MAYODON, Jean-Claude SERRES, André VIDAL

ABSENTS :

Raymond BERDOU, Christian LOUBET

PROCURATIONS :

Daniel BESNARD	donne pouvoir à	Jérôme BLASQUEZ
Francis MAGDALOU	donne pouvoir à	Christine TÉQUI

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Jérôme BLASQUEZ

Considérant que le SMDEA exerce la compétence en matière d'assainissement sur la commune de Larcq, depuis le 5 juillet 2005.

Que le SMDEA est seul compétent pour la mission d'assainissement dans cette commune ;

Que le SMDEA a lancé la réalisation du schéma directeur d'assainissement en 2020 ;

Sachant que le zonage d'assainissement des eaux usées a été révisé en prenant en compte les contraintes naturelles, techniques et d'urbanisation et que le projet de zonage d'assainissement doit être soumis à enquête publique.

Considérant qu'il est proposé de classer en zone d'assainissement collectif le centre bourg et les habitations situées à l'Est du village.

Où l'exposé de Madame la Présidente, et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE,**
Ledit zonage d'assainissement ;

- **AUTORISE,**
Madame la Présidente, à signer tous les documents y afférent.

La Présidente du SMDEA,

Christine TÉQUI

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a horizontal line and a vertical stroke, resembling the name 'Christine'.